

MAIRIE Place du 8 Mai 63450 St SATURNIN

Compte-rendu Commission n° 5 du mercredi 23 septembre 2020 - 17H

NOM & PRENOM (par ordre alphabétique)	PRESENCE
	0.11
Frédéric BAILLY	OUI
Maîté BARBECOT	OUI
Maryline LAMBLOT	OUI
Pierre POULY	OUI
Patricia SABY	Absence – Pouvoir à Pierre POULY
Franck TALEB	Absent – Pouvoir à Maryline LAMBLOT
Nombre de présents : 4	,
Nombre d'absents ayant donné un pouvoir : 2	
Nombre d'absents n'ayant pas donné un pouvoir : 0	

Ordre du jour :

- Élection du vice Président
- Subventions 2020 et 2021
- Point sur le sport dans la commune
- Questions diverses.

Secrétaire de séance : LAMBLOT Maryline

Émargement de la feuille de présence – Vérification du quorum. Le quorum étant atteint (4 sur 6), la commission peut valablement se réunir.

SUJETS ABORDES

Élection du Vice-Président

Pierre POULY est candidat. Il est élu à l'unanimité

Subventions 2020

Le vice-président annonce que les subventions n'ont pas vocation à être diffusées et qu'elles sont consultables en mairie.

A la demande de Mde Maité BARBECOT qui propose qu'elles soient partagées par les élus sur le logiciel zimbra le vice-président répond favorablement.

Par définition seules les associations qui en avaient fait la demande ont bénéficié d'une subvention. Toutefois il est de coutume en termes sanitaire et de prévention d'en faire bénéficier les pompiers et l'association don du sang quand bien même ils n'en fassent pas la demande Le vice-président précise que cette année, contrairement aux autres années, il a été accordé à la mission locale de Cournon la somme demandée équivalente à 1795 euros afin de répondre au « besoin social ».

Subventions 2021

La création d'un nouveau club de foot à Saint-Amand Tallende (SATFC) devra être prise en compte pour les années à venir.

Le vice-président propose de reconduire dans l'esprit de 2020 les subventions 2021. En effet l'importance et la qualité des dossiers soumis ainsi que l'historique des versements contribuent à évoluer le montant.

Frédéric BAILLY demande si l'association des chasseurs peut aussi prétendre à des subventions. Le vice-président y répond favorablement.

Maité BARBECOT précise que d'autres critères peuvent être pris en considération, comme le nombre de membres ou le paiement ou non des adhésions.

Le vice-président fait remarquer par exemple, que pour « Les Jours de Lumière », un effort particulier est parfois consenti au regard de l'importance de la manifestation qui draine au-delà de la commune

Les Assemblées Générales se tenant généralement courant le mois de décembre, les dossiers de subventions seront demandées pour le 30 janvier 2021.

Point sur le sport dans la commune

Le vice-prédisent considère qu'il est intéressant d'obtenir le nombre d'adultes et d'enfants de la commune inscrits à une activité sportive.

Maïté BARBECOT signale qu'il faut rajouter une nouvelle activité proposée : Le VTT.

La commission estime que Le QI GONG et Yoga attitude peuvent être classés dans la catégorie « sports ».

La commission propose de mettre en place des démos pour donner l'envie de s'inscrire à une des associations sportives.

Questions diverses

<u>Maryline LAMBLOT</u> demande sous quelle forme seront sollicités les participants à la commission n° 5.

Il est convenu de:

- faire paraître une annonce sur le site de la Mairie courant première quinzaine d'Octobre.
- recueillir les candidatures d'octobre à novembre en précisant pour chaque volontaire leur préférence dans les domaines: associations, sport ou jeunesse).
- faire un point en décembre à la prochaine réunion de la commission et prévoir de réunir les adhérents en fonction.

La commission souligne l'intérêt d'obtenir le nombre d'adhérents par association (sans leur identité pour des raisons de confidentialité).

Maïté BARBECOT souhaite échanger sur le Pass'Ados :

Le Pass'ados de Mond'Arverne est une délégation de la FAL. Le nombre d'inscrits n'est pas encore arrêté (une trentaine en février). Au total cela concerne 150 enfants de la commune de la 6ème à la terminale avec une passerelle CM2 et 6ème.

Des activités gratuites et des sorties payantes sont proposées ainsi que des activités récentes qui ne sont pratiquées qu'à St Saturnin grâce aux salles dont dispose la commune. La difficulté avec les ados est de les motiver. Le lancement va demander du temps (estimé à 2 ans) d'après l'expérience des communes voisines.

Propositions de la commission :

Alimenter le site, la gazette, affiches apposées aux arrêts de cars, faire passer la plaquette du Pass'Ados. Possibilité de délocaliser parfois les activités sur Chadrat.

La Prévention routière (gendarmerie) vient habituellement en mai/juin place des Razes pour les CM1 et/ou CM2 pendant le temps scolaire sur ½ j ou 1 j. Le vice-président prend contact pour 2021.

Le vice-président remercie la secrétaire de séance.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 2 décembre 2020 dont l'horaire sera communiqué ultérieurement.

La réunion prend fin à 17h 50.

Le Vice-Président

La Secrétaire de séance.